

Image not found or type unknown



## Revente appartement neuf juste après la signature de l'acte de ve

Par **PETIT**, le **18/04/2012** à **09:19**

Bonjour,

Appartement neuf livrable en juin 2014 avec échelonnement de paiement en fonction de la réalisation. Pas de crédit pris. Acte de vente chez le notaire en Juin 2012 avec preuve des moyens de paiement. Question : après l'acte de vente signé en juin 2012, est-il possible de remettre en vente aussitôt le bien ?